

**ECONOMIE ET FISCALITE PASTORALE : QUELS OBSTACLES AU DEVELOPPEMENT EQUITABLE DE LA FILIERE BETAIL ?**

*Koussou Mian-Oudanang, Institut de Recherche en Elevage pour le Développement (IREDE), Tchad, [koussou59@yahoo.fr](mailto:koussou59@yahoo.fr)*

**Résumé**

*Le Tchad exporte traditionnellement du bétail sur pied vers ses voisins (Nigeria, Cameroun, RCA, Soudan et Lybie). L'essentiel du bétail (82%) qui alimente ce commerce provient des élevages pastoraux. Les circuits en direction du Nigeria sont les plus dynamiques en raison d'une demande en augmentation, essentiellement à cause de la forte croissance démographique et de l'urbanisation. La filière bétail sur pied génère officiellement un chiffre d'affaires annuel proche de 37 milliards de FCFA. Des études plus récentes arrivent cependant à une estimation de plus du double de cette valeur, qui correspondrait alors à la moitié des exportations tchadiennes annuelles. L'exportation de bétail sur pied est sujette à des problèmes de gouvernance (tracasseries administratives et routières, corruption, etc.) et à de nombreuses taxes illicites qui limitent sa compétitivité. Dans un tel contexte, les commerçants de bétail adoptent des stratégies de contournement de la réglementation et des pratiques officielles. Le manque à gagner pour l'État se chiffre à plusieurs milliards de francs CFA par an. L'amélioration de la compétitivité de la filière bétail sur pied requiert donc avant tout l'assainissement de l'environnement fiscal et l'élimination des tracasseries administratives et routières. En plus du commerce de bétail sur pied, il existe pour le Tchad, des opportunités d'expédition de la viande réfrigérée ou congelée vers les pays de la sous-région d'Afrique Centrale. Cependant, la question de l'exportation des viandes suppose le respect des normes sanitaires fixées par l'OIE, la réhabilitation intégrale des services vétérinaires, le développement des infrastructures sous-régionales de transport et l'énergie électrique permanente. Ces conditions sont loin d'être réunies à court et moyen terme.*

**Mots-clés :** *Elevage pastoral, Exportation, Bétail sur pied, Tchad*

## Introduction

Le bétail joue un rôle crucial dans les moyens d'existence des populations rurales en Afrique. Environ 200 millions de personnes en Afrique subsaharienne élèvent du bétail et un grand nombre des populations pauvres des zones urbaines et périurbaines tirent aussi profit du bétail. Au Tchad, le secteur de l'élevage fait vivre 40% de la population. Le pays compte plus de 20 millions de ruminants (MDPPA, 2011). Le capital constitué par l'élevage représenterait un montant de près de 1000 milliards de francs CFA, engendrant un flux monétaire annuel de près de 137 milliards de francs CFA (Massuyeau, 2002). Mais le secteur de l'élevage reste difficile à évaluer du fait de la dispersion des activités pastorales sur un vaste territoire (1.284.000 km<sup>2</sup>) et de la faiblesse de l'outil statistique du pays. On estime cependant à 80% la part du cheptel qui appartient à des systèmes pastoraux (Barraud *et al.*, 2001). Le Tchad exporte du bétail sur pied (bovins, ovins, caprins, camelins) vers ses voisins. L'essentiel des échanges commerciaux de bovins polarisé depuis longtemps par le géant nigérian (Couty, 1968 ; Ardit, 1991), demeure très vivante (Liagre *et al.*, 2004 ; Koussou et Aubague, 2011). Le commerce de bétail qui bénéficie de l'efficacité des circuits d'exportation à pied génère des revenus pour les éleveurs et les nombreux acteurs qui y interviennent. Malgré sa place dans l'économie nationale et son rôle dans l'assurance de la sécurité alimentaire, l'élevage ne reçoit qu'une dotation très faible du budget de l'État, avec environ 1% du budget national. La présente communication après avoir analysé les enjeux économiques et les obstacles au développement de la filière, discute des moyens pour renforcer la contribution de l'élevage pastoral au développement des éleveurs, des collectivités locales et de l'État d'une manière générale.

## Résultats et discussions

### *Un potentiel important*

Il est assez difficile de connaître avec précision les effectifs du cheptel tchadien. Depuis 1976, aucun recensement du bétail n'a été effectué. Le MDPPA estime à près de 20 millions de têtes l'effectif global de ruminants en 2011 dont 7,5 millions de bovins, 3 millions d'ovins, 7 millions de caprins et 1,5 millions de camelins. Ces effectifs sont essentiellement concentrés dans la partie sahélienne du pays (75% des bovins, 64% des ovins, 71% des caprins et 80% des dromadaires). Sur la base d'un taux moyen d'exploitation de 13% pour les bovins, 30% pour les petits ruminants et 6% pour les camélidés on obtient pour l'année 2011, un potentiel exploitable de l'ordre de 987.000 têtes de bovins, 89.500 dromadaires et 2.955.000 petits ruminants. La production est assurée par les élevages pastoraux qui représentent 80% des effectifs de bovins. Une étude récente (Koussou et Aubague, 2011) a montré que les élevages transhumants fournissaient l'essentiel des bovins présentés (79%) et commercialisés sur les marchés (82%).

### *Les marchés à bétail*

La commercialisation du bétail sur pied est globalement structurée autour de cinq catégories de marchés, relatives à leurs champs spécifiques de rayonnement géographique, à la nature des acteurs qui les animent et aux formes de transactions qui s'y opèrent. Ce sont les marchés de collecte, de regroupement, les marchés relais et les marchés terminaux. Il faut cependant retenir qu'une proportion non négligeable des transactions est faite hors marché, si l'on se situe au niveau national. Les marchés à bétail se caractérisent pour la plupart d'entre eux par des équipements réduits au minimum : vaste terrain dégagé, doté le plus souvent de quelques parcs solidement clôturés où les marchands rassemblent les animaux qu'ils viennent d'acheter. Les besoins en investissements sont donc importants car le pays compte 135 marchés à bétail.

### *L'exportation de bovins sur pied*

#### - Les acteurs du commerce

Le commerce de bétail est très dynamique et repose sur une organisation très complexe. De l'éleveur à l'exportateur, on observe une multitude d'acteurs et intermédiaires qui interviennent exclusivement ou partiellement, soit dans le domaine de la production, soit pour des raisons de commercialisation. Si la filière paraît bien structurée, les différents maillons n'ont pas entre eux des relations interprofessionnelles

formalisées et efficaces (sociétés de coopératives ou d'associations). L'organisation de la filière est plus ou moins aux mains des réseaux sociaux liés au pastoralisme. C'est finalement la cohésion sociale très forte de ces acteurs (éleveurs et garants d'un côté, commerçants de l'autre) qui assure une garantie financière aux transactions.

- Les flux de bovins

Le Tchad exporte traditionnellement son bétail vers les grands centres urbains du Nigeria, du Cameroun, de la RCA, du Soudan et de la Libye. Mais les circuits les plus dynamiques sont ceux qui acheminent les bovins sur pied jusqu'aux marchés du Nigeria. Les documents officiels publiés par divers services de l'Etat, évaluent les exportations de bovins sur pied du Tchad vers le Nigeria entre 70.000 et 350.000 têtes par an. Ces chiffres correspondent aux déclarations officielles des commerçants et sont en fait très éloignés de la réalité. Des études approfondies menées en 2000 (Trueba, 2000) ont permis d'estimer que les exportations du Tchad vers le Nigeria par les seuls axes Sud du lac Tchad représentent au moins 520.000 têtes en 2000. Ces chiffres corroboraient les propres estimations de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC, 2001). La prise en compte des échanges non enregistrés au-dessus du Lac Tchad amènerait sans doute à un volume largement supérieur de l'ordre de 700.000 bovins selon certaines sources. Il apparait donc que les exportations de bovins sont largement sous-estimées par les données officielles des différents ministères. La contribution officielle de l'élevage à l'économie nationale ne représente donc qu'une infime partie de la réalité.

- Estimation du chiffre d'affaire de la filière

Selon le Ministère des Finances, l'exportation de bétail à partir du Tchad représentait en 2002, 30% des exportations du pays, soit environ 37,5 milliards de FCFA. Cependant, une étude menée par Koussou et Duteurtre (2002) a relevé qu'en 2000, les exportations ont généré un chiffre d'affaires de 86 milliards de FCFA, proche de la valeur de 85,4 milliards rapportée par la Banque des États de l'Afrique Centrale en 2001 (BEAC, 2001). En appliquant à ces données une marge brute de 10% (Koussou et Duteurtre, 2002) on peut donc raisonnablement penser que le revenu dégagé par les exportateurs de bovins au Tchad est de l'ordre de 8 à 9 milliards de FCFA. Il semble bien que l'élevage tchadien bénéficie de l'efficacité des circuits d'exportation de bétail sur pied vers le Nigeria.

- Fiscalité et pratiques des autorités administratives

L'exportation de bovins sur pied est sujette à de nombreuses taxes et redevances conformément aux dispositions prises par les ministères des finances, de l'élevage et du commerce ou par décrets présidentiels. Ils constituent les taxes légales car elles donnent lieu à la délivrance d'une quittance émise par le trésor public (Tableau 1).

À ces taxes légales, s'ajoutent les patentes, difficiles et très chères à obtenir (300.000 FCFA/an, renouvelable à raison de 50.000 FCFA/an pendant 5 ans). Les petits commerçants sont donc obligés de passer par des commerçants patentés qui leur servent de prête-noms et à qui ils versent des sommes là aussi difficiles à évaluer

**Tableau 1** : Principales taxes appliquées sur la commercialisation de bovin

Taxes légales	Montant	Unité	Texte de référence
Taxe à la vente	1.500	FCFA/bovin	
Impôt général libératoire	1.000	FCFA/bovin	Code des impôts, article 26ter
Laissez-passer sanitaire	100	FCFA/bovin	Décret 021/PR/MEHP/85
Droit de douane	12.480	FCFA/bovin	(Arrêté n°094/MFB/SG/DGDDI/2008
Redevance fonds Elevage	2.500	FCFA/troupeau	Arrêté n°039/MERA/SG/08
	5.000	FCFA/bovin	
Taxe municipale	700	FCFA/bovin	Arrêté n°037/M/SG/DAF/08
<b>Total taxes légales</b>	20.780	FCFA/bovin (+5.000/troupeau)	
<b>Autres taxes</b>			
Chambre de commerce	500	FCFA/bovin	
Sultanat de N'Djamena	100	FCFA/bovin	
SNER	250	FCFA/bovin	
Service de sécurité	150	FCFA/bovin	
<b>Total autres taxes</b>	1.000	FCFA/bovin	
<b>Autres tracasseries</b>	Variable		

Source : Projet d'Appui à la Filière Bovine (PAFIB), 2013.

Il faut aussi ajouter à tout cela les frais relatifs aux démarches de déclaration en douane des transitaires. Les tarifs sont très variables et dépendent des relations entre le commerçant et le transitaire et entre le transitaire et les autorités douanières. Le plus souvent, le montant de ces frais est fixé forfaitairement à 20.000 FCFA/troupeau.

D'autres taxes sont prélevées sans qu'en retour un service ne soit rendu aux acteurs de la filière. Elles ne relèvent, le plus souvent, ni de la loi, ni de la réglementation. Elles font régulièrement l'objet d'augmentation. Leur paiement ne donne lieu à la délivrance d'aucun reçu. Ces taxes représentent selon la catégorie entre 8 et 15% du prix d'achat moyen d'un bovin, soit plus de 60% des charges. D'autres prélèvements illégaux sont également effectués le long des axes de passage des troupeaux à l'exportation par divers agents de l'État. Ces multiples taxes considérées comme des coûts de commercialisation ou des coûts de transactions sont transférées et donc supportées par les éleveurs.

L'étude de ces réglementations et des pratiques douanières et administratives montrent que les procédures d'exportation sont complexes et coûteuses. Le cadre légal est en partie obsolète, incomplet (absence de certains textes d'applications), peu connu et surtout peu ou mal appliqué. Certaines sont même incohérentes ou ignorent les réalités de terrain (limitation des postes de sorties officiels). Les prélèvements licites et illicites se multiplient et représentent l'essentiel des coûts de la commercialisation. Le mode de gestion actuel est en même temps prédateur et inéquitable puisque très peu d'investissement public est fait en retour au profit de l'amélioration des conditions de vie des éleveurs.

- Conséquences du développement de la taxation licite et illicite

Compte tenu de la forte taxation du commerce d'exportation de bétail les commerçants vont développer diverses stratégies pour contourner les réglementations en vigueur. Ces stratégies consistent à réduire au maximum le montant des taxes ou redevances légales au profit des *backchichs*. Divers arrangements vont s'effectuer entre les commerçants et les autorités chargées du contrôle : sous-déclaration en douane ; passage en fraude de la frontière. Ces stratégies profitent évidemment à de nombreux individus (fonctionnaires ou *bogo-bogo*<sup>1</sup>) au détriment de l'État dont le manque à gagner est de l'ordre de 3 à 4 milliards de FCFA/an (MERA, 2009).

Le commerce de bétail, en partie non-déclaré est sans aucun doute un des secteurs les plus importants de l'agriculture tchadienne. Son chiffre d'affaire est évalué selon diverses sources à 78 milliards de FCFA en 2000 répartis entre commerçants, intermédiaires, services de l'État et éleveurs. Des actions trop répressives pourraient avoir un impact négatif sur le dynamisme du secteur stratégique. Il apparaît donc urgent de réfléchir à des moyens permettant de réconcilier les intérêts des producteurs, du commerce et de l'État. L'enjeu est donc de réorganiser tout le dispositif de certification devenu obsolète et de mettre en place une fiscalité plus équitable avec une clé de redistribution au niveau local et national afin de réduire les pertes en termes de recettes.

*Les exportations de viandes*

Ce circuit s'appuie sur les capacités d'exportation de la viande congelée ou réfrigérée du pays. En 1968 fut créée la SIVIT (Société Industrielle de Viandes du Tchad) à Sarh dans le sud du pays. Cette entreprise possédait un complexe intégré de traitement de la viande bovine destiné à approvisionner toute l'Afrique centrale. En raison de l'étroitesse du marché local, il s'agissait d'installations presque entièrement dévouées à l'exportation. La faillite de cette société publique après 4 ans de fonctionnement mit fin à ces exportations. Les installations furent reprises en 1998 par une entreprise privée à capitaux français et tchadiens : Africa viande. Pourtant les activités cessèrent dès 2001. Divers problèmes peuvent expliquer l'échec d'America viande. En dehors des difficultés de gestion, il convient de souligner le coût élevé du transport vers les marchés côtiers et de l'énergie. D'autre part, face à des concurrents au professionnalisme reconnu comme les producteurs d'Afrique du Sud, l'inexpérience tchadienne s'est traduite par des grandes difficultés à répondre aux exigences de qualité fixées par l'OIE et de régularité qui sont celles des marchés convoités (pays du Golfe et ceux du Moyen-Orient). L'abattoir de Farcha est un complexe industriel créé en 1958. Il fut privatisé en 1998 et prit le nom de Société moderne des abattoirs frigorifiques de Farcha (SMAF). Il exportait près de 11.000 tonnes/an au début des années 1970. Aujourd'hui, les expéditions de viandes vers les pays de la sous-région sont insignifiantes.

**Conclusion**

Aujourd'hui, le dynamisme du commerce de bétail sur pied contraste avec l'apathie relative du marché de la viande réfrigérée. Certes, il faut reconnaître que la SMAF montre une activité plutôt encourageante. Mais il fournit surtout le marché local et génère bien peu de quantités à l'export. Dans les conditions actuelles de transport, il semble bien que les filières d'exportation de bétail sur pied soient beaucoup plus efficaces et durables que le transport de viande par voie aérienne. Les politiques à mettre en œuvre pour favoriser le développement des exportations de bétail devront s'appuyer d'abord sur un environnement fiscal assaini, une amélioration des conditions de commercialisation, une meilleure implication des acteurs de ce commerce dans les processus de prise de décision et la réalisation d'infrastructures destinées à sécuriser la mobilité des animaux et les transactions commerciales. Ces mesures permettront de renforcer la compétitivité de la filière d'exportation de bétail avec comme retombées, l'augmentation du revenu des acteurs, l'amélioration des recettes fiscales et un meilleur pilotage des évolutions du secteur par l'État.

---

<sup>1</sup> Douaniers mobiles

### **Bibliographie**

Arditi C, 1999. *Paysans sara et éleveurs arabes dans le sud du Tchad : du conflit à la cohabitation*. In : Baroin C. et Boutais J. (Eds). *L'homme dans le bassin du lac Tchad*. Paris, IRD. Colloques et séminaires, Réseau Méga, colloque, Orléans, pp : 555-573.

Barraud V, Mahamat S O, Mamis D, 2001. *L'élevage transhumant au Tchad Oriental*, VSF Tchad, N'Djaména, 137 p.

Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), 2001. *Tchad : Schéma complet de la programmation monétaire 2001*, Annexes statistiques, N'Djaména, 32 p.

Institut National des Statistiques, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), 2004. *Note de cadrage macroéconomique*. Ministère du Plan, du Développement et de la Coopération, N'Djaména, Tchad, 21 p.

Koussou M O, Duteurtre G, 2002. *Diagnostic et propositions en vue de moderniser le commerce et la transformation des produits de l'élevage au Tchad*. Rapport de mission d'appui au PASEP, 37 p.

Liagre L, Balami DH, Koussou M O, 2004. *Le commerce du bétail entre le Nigeria et le Tchad : Évolution de la demande nigériane et impact sur l'organisation des circuits de commercialisation tchadiens*. Rapport de synthèse, IRAM, 97 p.

Koussou M.O., Aubague S., 2011. *Économie et fiscalité pastorales : le cas du commerce d'exportation des bovins sur pied du Tchad vers le Nigeria*. In : I.O Alfaroukh, N. Avella et P. Grimaud (eds.), Actes du colloque « Politiques sectorielles du pastoralisme au Tchad : quelles orientations », N'Djamena (Tchad), les 1, 2, 3 mars 2011, pp.107-113.

Massuyeau B, 2002. *Analyses et perspectives macro-économiques du Tchad*. Agence Française de Développement, Direction de la stratégie, Département des politiques générales, Division des études macro-économiques, 41 p.

Ministère de l'Elevage et des Ressources Animales (MERA), 2009. *Plan National de Développement de l'Elevage (2009-2016)*, N'Djaména 82 p.

Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales (MDPPA). 2011. *Direction des études, des statistiques, de la programmation et des archives*. Rapport annuel 2011, 53 p.

Trueba I J, 2000. *Un cas d'intégration de marchés : la filière d'exportation bovine du Tchad vers le Cameroun et le Nigeria*, Mémoire d'ingénieur, ENSA Rennes, LRVZ, PRASAC, CIRAD-EMVT, 90 p.